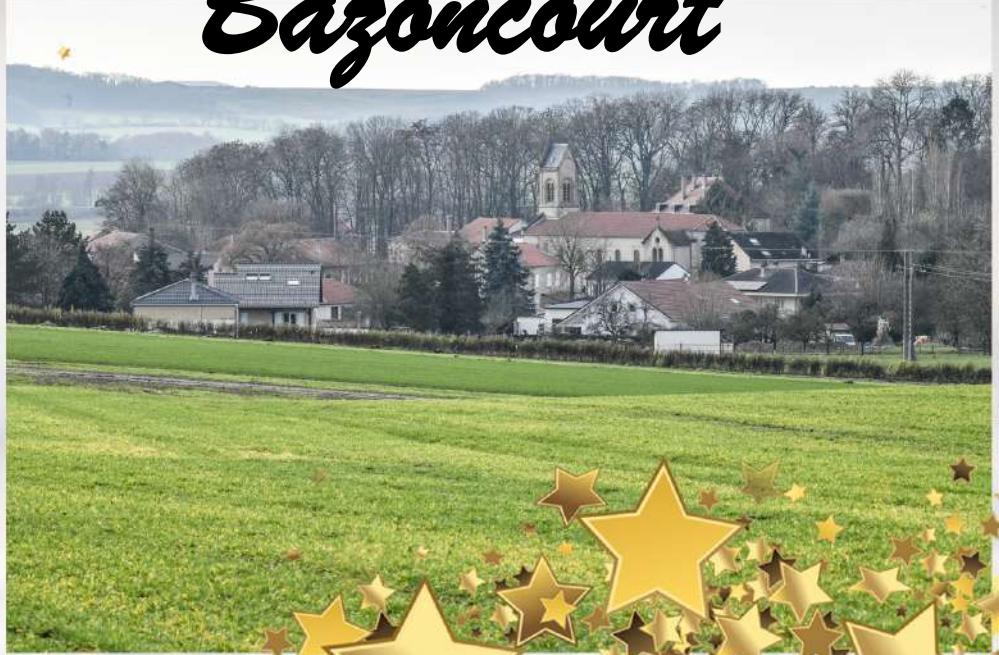


Bazoncourt

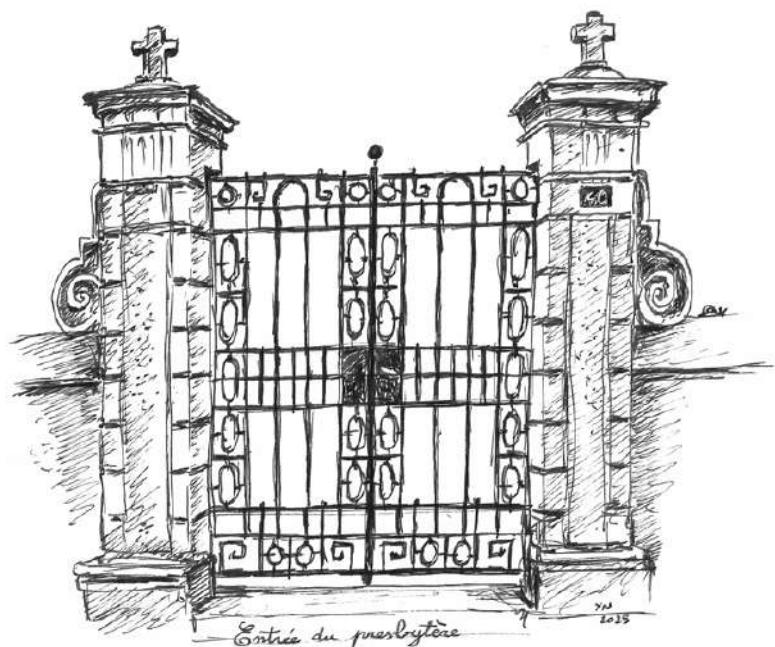


Bulletin Communal



Janvier
2026
n°88





Edito

L'année 2026 s'ouvre devant nous, porteuse de promesses et d'espoirs. En ce début janvier, le Conseil Municipal et moi-même tenons à vous adresser nos **vœux les plus chaleureux** de santé, de réussite et de bonheur pour vous et ceux qui vous sont chers. Que cette nouvelle année apporte l'apaisement, la joie et le succès dans vos projets personnels et professionnels.

Nous avons traversé une nouvelle année riche en réalisations pour notre commune, je pense notamment à l'installation d'un chauffage/climatisation (P.A.C.) à l'école, la transformation de l'éclairage public en LED. Fruit d'un travail collectif, des élus, des agents municipaux et surtout, de **vos participation active**, je tiens à vous en remercier toutes et tous.

Une page se tourne c'est aussi une annonce importante, empreinte d'émotion et de gratitude : j'ai décidé de ne pas solliciter votre confiance pour un nouveau mandat.

En effet, les élections municipales du **15 mars 2026** approchent. Après avoir exercé 3 mandats successifs de maire au service de notre commune et de ses habitants, c'est avec une grande fierté que je regarde le chemin parcouru depuis 1983, année de ma première élection au Conseil Municipal de Bazoncourt. Ensemble, nous avons transformé nos villages. Je retiens de ces années la force de nos liens, la richesse des échanges et la formidable énergie que vous avez toujours manifestée. Ces 7 mandats successifs (un de conseiller, 3 d'adjoint et 3 de maire) ont été un honneur, une expérience humaine et politique passionnante, et je vous remercie sincèrement de m'avoir accordé votre confiance et votre soutien durant toutes ces années.

Cette décision, prise en pleine conscience, me permettra de me consacrer à de nouveaux projets personnels tout en restant un citoyen engagé et attentif à l'évolution de Bazoncourt.

Jusqu'à la fin de mon mandat, soyez assurés que je resterai entièrement mobilisé pour continuer les chantiers en cours et pour assurer une transition sereine et efficace avec la future équipe municipale. Je souhaite à la prochaine équipe, quelle qu'elle soit, tout le succès possible dans sa mission au service de notre collectivité.

Avec mes vœux les plus sincères pour 2026, et l'assurance de mon profond attachement.

Dominique BERTRAND

État civil du 1er janvier au 31 décembre 2025

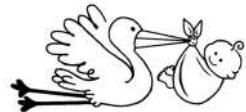


Décès

Mariette REMY le 9 juin 2025
Louise MILTGEN le 16 juillet 2025

Naissances

Emilien HAEGMAN le 15 mars 2025
Alba WINTERSTEIN le 29 avril 2025



Mariages

Jennifer SAR et Klaus MOLL le 6 septembre 2025
Sandrine PAÏNO et Gérald WAGNER le 13 septembre 2025

Nouveaux habitants en 2025

Yaryna Tun et Nicolas Logié, 60 rue de Courten
Camille Hamant et Alexandre Mattes , 2 rue du Château Bas

Noël à l'école

La magie de Noël s'est invitée à l'école du village ! Les enfants ont participé avec enthousiasme à un atelier créatif durant lequel ils ont confectionné de belles boules de Noël décorées avec soin. Rires, créativité et bonne humeur étaient au rendez-vous. L'atelier s'est terminé par un goûter gourmand partagé tous ensemble, pour le plus grand plaisir des petits lutins. Un beau moment de convivialité et de fête !



Élections municipales de mars 2026

Changement du mode de scrutin dans notre commune

Les 15 et 22 mars 2026, auront lieu les élections municipales en France. **Nous élirons le conseil municipal** qui sera chargé durant 6 ans de régler par ses délibérations les affaires de la commune (article L2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales). Le conseil municipal (composé des conseillers municipaux élus) se réunira ensuite pour élire, en son sein, un maire et un ou plusieurs adjoints.

Les règles de l'élection municipale ont changé pour les communes de moins de 1000 habitants, comme BAZONCOURT, suite à une loi du 21 mai 2025.

Désormais, le **scrutin de liste paritaire** (applicable aux communes de 1000 habitants et plus) s'applique à notre commune.

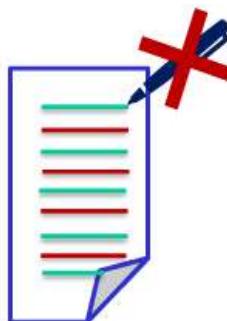
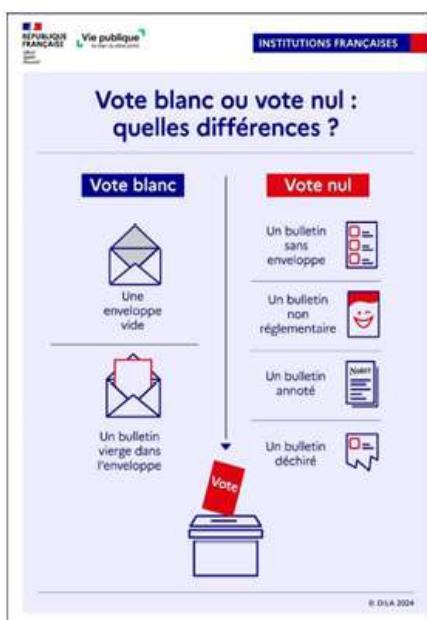
Concrètement, qu'est-ce que ça change pour nous lors du vote ?

- Le vote se fera sur une ou plusieurs listes non modifiables de candidats : **nous ne pourrons plus ni ajouter de noms, ni en enlever ou en rayer**. Autrement dit : le « panachage » ne sera plus autorisé.
Attention : si une liste des candidats est modifiée (ajout d'un nom, suppression...), ce vote sera considéré comme **nul** et ne sera donc **pas comptabilisé**.
- **Chaque liste de candidats respectera la parité**, avec une **alternance** de candidats homme-femme-homme-etc. ou femme-homme-femme-etc. et ce jusqu'à la fin de la liste.
- **Le nombre de candidats sur la liste sera variable** : soit le nombre fixé par la loi (effectif légal), soit 1 ou 2 candidats de moins, soit 1 ou 2 candidats de plus (mais ces candidats supplémentaires ne siègeront pas ; il s'agira de remplaçants en cas de vacance de sièges).



Les opérations électorales

Les nouvelles règles de validité des bulletins de vote



**Fin du panachage
des bulletins de vote
: la liste est bloquée**

Travaux

Travaux à venir

De futurs travaux sont prévus sur la commune, notamment :

- Le début des travaux pour le projet de liaison douce entre les trois villages.
- Travaux de sécurisation à Berlize et Bazoncourt

Rénovation des peintures à l'école



Cette rénovation s'inscrit dans la continuité des améliorations déjà réalisées ces derniers mois, notamment avec l'installation de la climatisation, très appréciée par tous lors des fortes chaleurs.

Les travaux se poursuivront lors des prochaines vacances de février : la deuxième salle de classe sera rénovée à son tour.

Plan Communal de Sauvegarde

Considérant que la Commune peut être exposée à de nombreux risques ;

Considérant qu'il est important de prévoir, d'organiser et de structurer l'action communale en cas de crise ;

Le plan communal de sauvegarde de la Commune de Bazoncourt a été établi. Il définit l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population en cas d'évènement sur la commune. Il fera l'objet des mises à jour nécessaires à sa bonne application. Sa mise en œuvre relève de l'initiative du Maire.

Une copie du Plan Communal de Sauvegarde a été transmise à Monsieur le Préfet de la Moselle, à Monsieur le Président de la CCHCPP.

Consultable en mairie, il a été présenté au conseil municipal, conformément à l'article R. 731-3 du code de la sécurité intérieure.

Les métiers à Bazoncourt, autrefois

Le premier « recensement » connu de la population de Bazoncourt (avant le rattachement de Berlize et Vaucremont) a lieu en 1793. Il cite nominativement 181 « âmes » ainsi que leurs occupations. Les manœuvres (ouvriers) sont les plus nombreux. Il y en a 15, 7 domestiques, 3 servantes, 1 cuisinière. On ne sait pas qui les employait ni à quoi ils étaient précisément occupés. D'autres professions existent sur le territoire et sont probablement indépendantes. Ce sont les pâtre, jardinier, châtreur et garde-bois. Ces professions ne requéraient pas d'atelier ni de magasin. En revanche, on peut supposer que les 6 vignerons, 3 cordonniers, 2 cordiers ainsi que les tisserand, menuisier, savetier, charron, cabaretier, tailleur, meunier ou fileuse de laine avaient des locaux spécifiques. Dans le village actuel, leur localisation n'est pas connue.

Les renseignements suivants concernant les métiers datent de 1876. Une délibération du conseil municipal fait état de 17 professions dans la commune dont font maintenant partie Berlize et Vaucremont. En ce milieu de dix-neuvième siècle, la construction ou remise en état des routes étant à l'ordre du jour, les carrières de Vaucremont ont connu un regain d'intérêt. Elles comptaient 4 exploitants et ont été pourvoyeuses d'emplois comme casseurs de pierre, tireurs de pierres ou charroyeurs. Les trois agglomérations réunies comptaient aussi 1 couvreur, 1 épicier, 2 maçons, 1 coquetier, 1 débitant de liqueur et eau de vie, 1 hongre (châtreur de cheval) et 5 cabaretiers ! Bazoncourt possède une « maison d'école » et un « gérant d'école » depuis 1848, Vaucremont depuis 1836 (le bâtiment s'écroule en 1867). Quant à Berlize, il est fait état d'un maître d'école mais pas d'un bâtiment. Bazoncourt où se situait l'église avait un curé.

Bien plus tard, entre 1919 et 1939, les commerçants et artisans sont nombreux. Les plus anciens de la commune ont connu certaines de leurs activités. A Bazoncourt même, il y a eu 1 café, fermé en 1978, 47 rue de Courten (café Senser). Un autre café et épicerie a fonctionné jusqu'en 1910, 55 rue de Courten. A Berlize il y a eu 2 cafés. Le dernier ayant fermé en 1920. A Vaucremont existait un débit de boisson au 16 rue du Puits (café ou magasin uniquement ?). Dominique Guéder a tenu un café au 31 rue de la Forêt jusqu'en 1932. Ses trois filles célibataires ont continué. Il n'y a plus de café aujourd'hui mais la famille Guéder est toujours là. Il a existé successivement 4 épiceries sur la commune (avant 1939), aux 42 et 45 rue de Courten, et aux 3, 8 et 20 rue du Puits à Vaucremont qui a aussi accueilli 2 coquetiers Louis Hocquart de 1931 à 1939 et Lucien Puchot jusqu'en 1946. La boulangerie Arnould puis Poinsignon a fonctionné à Berlize jusqu'en 1968, 8 rue du Pâtural. Joseph Boussert décédé en 1962 faisait commerce de fourrage. Chaque localité a eu son forgeron, à Vaucremont jusqu'en 1933. A Berlize c'était Louis Arquienne dont le fils est devenu peu à peu intervenant sur les machines agricoles. L'entreprise a fonctionné jusqu'en 1961. A Bazoncourt les forgerons se sont nommés Gandar, Debuission et Gaston Guillaume qui est devenu plombier et installateur sanitaire. Bazoncourt a eu son menuisier jusqu'en 1918, au 29 rue Bas. Vers 1870 Alexis Salrin, charron, menuisier tonnelier s'est installé au 7 Devant le Huis. Ses descendants ont continué à y œuvrer. Elle n'est plus « la maison Salrin » seulement depuis peu.

Sellier, castreur, huilier, électricien, couvreur, scieur de long, cordonnier, tisserand, tailleur d'habits, entrepreneur en maçonnerie, tueur de cochons animèrent la commune. Les « tantes Guéder » (du café Guéder) confectionnaient des bonnets lorrains et halettes. Les laboureurs du dix-huitième siècle sont devenus agriculteurs, « fermiers » ou propriétaires des terres. Il n'y a pas de relevé précis des exploitants agricoles, certains cumulant les activités d'exploitant agricole avec une autre. Les fonctions locales de garde-champêtre, sonneur de cloches, fossoyeur, pâtre, suisse... peu rémunératrices ne constituaient pas vraiment un métier.



Peu de ces activités reprirent après 1945 et elles ont à peu près disparu aujourd'hui. Le nom de nombre de ces familles est pourtant toujours présent grâce à leurs descendants, Senser Hocquart, Poinsignon (devenu Collignon), Guéder, Guillaume.

Un article futur évoquera le « moulin de Bazoncourt » sis bien plus près de Lemud que de Bazoncourt mais relié à la commune par un chemin aujourd'hui disparu.

Centre aéré 2025 Un Été Inoubliable au Centre Aéré : Entre Partage et Aventures

Cet été, le centre aéré a vibré au rythme des rires et de la découverte durant trois semaines riches en émotions. Un programme varié qui a permis aux enfants de tisser des liens et de se forger des souvenirs impérissables.

Placée sous le signe de la transmission, la première semaine (du 4 au 8 août) a mis à l'honneur **l'intergénérationnel**. Les enfants ont accueilli des anciens du village pour des après-midis de jeux de société et d'échanges passionnants, abolissant les barrières de l'âge par le rire. Pour clore cette belle entame, le groupe a profité d'une journée complète de fraîcheur et de glisse au centre nautique **Aquagliss de Freyming-Merlebach**.

Le deuxième chapitre de l'été a monté le curseur de l'adrénaline. Direction le parc de **Fraispertuis City** ! Entre les montagnes russes, les attractions aquatiques et l'ambiance Far West, les petits aventuriers ont fait le plein de sensations fortes et de bonne humeur.

Pour conclure cette session en beauté, la troisième semaine a mené les enfants au cœur du **Labyrinthe de Maïs de Vigy**. Une journée d'exploration ludique où le sens de l'orientation et l'esprit d'équipe ont été mis à rude épreuve pour retrouver la sortie de ce dédale végétal géant.

Une édition 2025 qui restera gravée dans les mémoires comme un parfait mélange de solidarité, de sport et de divertissement !



Le Père Noël à l'accueil périscolaire

Le jeudi 18 décembre dernier, juste après le dessert, un invité de marque a fait une entrée remarquée : **le Père Noël en personne** !

Vêtu de son célèbre costume rouge et arborant sa longue barbe blanche, il a été accueilli par les cris de joie et l'émerveillement des enfants. Malgré un emploi du temps chargé à l'approche de la grande nuit, il a pris le temps de s'installer pour échanger avec les enfants.

Ce moment suspendu, empreint de la magie de Noël, restera sans nul doute l'un des plus beaux souvenirs de cette fin d'année pour nos jeunes citoyens. L'équipe périscolaire remercie chaleureusement le Père Noël pour sa visite et a souhaité aux enfants de très joyeuses fêtes de fin d'année ainsi qu'à leurs familles !



Repas seniors

Un Noël avant l'heure : succès retentissant pour le repas annuel des seniors



Ils étaient plus de quatre-vingts convives à avoir répondu à l'invitation du Foyer Rural et de la Municipalité, se retrouvant dans une ambiance chaleureuse et festive, parfaitement orchestrée. Autour d'un succulent repas, les aînés ont partagé rires et souvenirs, soulignant le plaisir de se retrouver pour ce moment privilégié. Un succès de fréquentation qui témoigne de l'importance de ce rendez-vous dans la vie de la commune.

L'atmosphère était à la fête grâce à l'animation musicale assurée par Cathy. Dès les premières notes, la piste de danse ne s'est pas désenfilée, permettant aux participants de s'adonner à quelques pas endiablés dans une ambiance joyeuse et entraînante.

Le clou de l'après-midi fut sans conteste l'apparition surprise d'un invité de marque : le Père Noël en personne ! Sa venue a ajouté une touche de magie supplémentaire à l'événement, faisant briller les yeux des convives. Il a pris le temps d'échanger quelques mots avec chacun, distribuant sourires et vœux de bonheur.

Marche intercommunale

Les municipalités d'Ancerville, Aube, Bazoncourt, Lemud, Sarry-sur-Nied, Sorbey et Villers-Stoncourt ont organisé la 27^e Journée sportive intercommunale de la Nied le dimanche 21 septembre, au départ de la cour de l'école d'Ancerville.

Deux parcours étaient proposés : un circuit pédestre d'environ 12 km et un de VTT de 18 km.



Mais, le mauvais temps a découragé de nombreuses personnes et seuls les plus courageux étaient là.

Le Foyer Rural de Bazoncourt



Depuis 1963, le Foyer Rural de Bazoncourt s'engage pleinement dans la vie de la commune en proposant une large gamme d'activités et d'animations socio-culturelles, ouvertes aussi bien aux jeunes qu'aux seniors.

Affilié à la Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural, le Foyer offre de nombreuses activités sportives, telles que le Yoga, la musculation, le Mölkky ou encore la danse synchronisée, ainsi que des animations culturelles comme des ateliers de lecture ou de cuisine. La jeunesse de Bazoncourt n'est pas oubliée, avec des événements festifs organisés à l'occasion de Pâques et d'Halloween.

Toujours attentifs aux besoins de la communauté, nous restons ouverts à toute nouvelle idée pour continuer à dynamiser et faire vivre notre belle commune.

Les temps forts de l'année sont la Fête patronale et la Fête du jambon, qui se déroulent chaque année les deux derniers week-ends de juillet. Ces événements attirent de nombreux visiteurs, qui peuvent savourer des repas traditionnels servis par nos jeunes bénévoles et danser sur les rythmes du groupe « DECLIC » ou valser avec l'orchestre Eric SCHMITT.



Sans le soutien constant de la Mairie et l'implication de plus de 200 bénévoles, ces événements n'auraient pas connu un tel succès en 2025, un record qui n'avait pas été atteint depuis plus de dix ans. Un grand merci à Alain GANDAR pour ses dix années de présidence.



Nous accueillons avec plaisir de nouveaux bénévoles pour continuer à faire vivre ces belles fêtes. Deux conditions essentielles : la bonne humeur et un bel état d'esprit !

Afin d'animer le cœur de notre village, d'entretenir et de rénover nos locaux, le Foyer organise tout au long de l'année divers événements : marché du terroir, tournoi de football, marches, soirées Halloween, karaoké, mais aussi nos repas dansants (choucroute, moules-frites...).

Dans les caves du château se trouve un autre lieu de convivialité, la « Buvette », ouverte tous les dimanches et jours fériés. Ces caves sont gérées par nos bénévoles, et si vous souhaitez participer, vous êtes les bienvenus !

À très bientôt !



Calendrier prévisionnel 2026

Janvier

- Vendredi 9 Les Voeux de la Municipalité
- jeudi 8 Activité Séniors
- Samedi 17 Soirée Jeux de société
- jeudi 22 Activité Culinnaire
- Vendredi 30 Assemblée Générale

Février

- jeudi 12 Activité Séniors
- Samedi 21 Soirée Choucroute
- jeudi 26 Activité Culinnaire

Mars

- Mardi 3 Journée des enfants
- Jeudi 12 Activité Séniors
- Samedi 14 Journée travaux
- Vendredi 20 Soirée St Patrick
- jeudi 26 Activité Culinnaire
- Vendredi 27 Marché du terroir
- Samedi 28 Nettoyage de la commune

Avril

- Mercredi 8 Chasse à l'oeuf
- jeudi 9 Activité Séniors
- Samedi 11 Karaoké
- jeudi 23 Activité Culinnaire
- Samedi 25 Soirée Paëlla

Mai

- jeudi 7 Activité Séniors
- jeudi 14 Tournoi de foot
- Marche Bazoncourtoise
- jeudi 28 Activité Culinnaire

Juin

- Dimanche 7 Théâtre
- jeudi 11 Activité Séniors
- Samedi 13 Fête de l'école
- jeudi 28 Activité Culinnaire

Juillet

- Samedi 11 Préparation de la Fête
- Vendredi 17 Soirée Loto
- Samedi 18 Fête
- Dimanche 19 du Jambon
- Vendredi 24 Soirée années 80/90
- Samedi 25 Fête
- Dimanche 26 Patronale

Août

- Du lundi 3 au vendredi 21
- Centre aéré communal



Septembre

- Samedi 26 Repas « d'après-fête »



Octobre

- jeudi 8 Activité Séniors
- jeudi 22 Activité Culinnaire
- Vendredi 30 Soirée Halloween
- Samedi 31 Soirée Moules frites



Novembre

- jeudi 12 Activité Séniors
- Vendredi 20 Soirée Beaujolais
- Activité Culininaire
- Dimanche 29 Repas des Séniors



Décembre

- jeudi 10 Activité Séniors
- jeudi 17 Activité Culinnaire
- jeudi 31 Soirée du Nouvel An



Décoration de Noël



Comme tous les ans, une partie des membres de l'équipe municipale renforcée par Fred s'est mobilisée pour décorer nos trois villages aux endroits stratégiques. N'hésitez pas à vous prendre en photo dans les fauteuils à l'Ecole, à Berlize ou avec la famille Ours à Vaucrémont.

Nos décos sont un peu vieillissantes, alors si vous avez des idées ou des restes de décoration en bon état, parlez-en à un conseiller, nous leur donnerons une seconde vie.



Le civisme au quotidien : cultivons le bien-vivre ensemble !

Notre commune est un lieu de vie agréable, et le maintien de cette qualité de vie dépend de chacun d'entre nous. Le **civisme** n'est pas une contrainte, mais l'expression simple et quotidienne du respect mutuel et de la solidarité. Il est essentiel pour que chacun puisse profiter pleinement de l'espace public.

Il faut malheureusement rappeler quelques règles fondamentales pour un bien-vivre ensemble harmonieux et respectueux de tous.



Respect de l'espace piéton : un trottoir pour tous

Le trottoir est l'espace réservé aux piétons, et tout particulièrement aux personnes à mobilité réduite, aux parents avec poussettes, et aux enfants. Le respect de cet espace est une priorité absolue.

- **Interdiction de stationner sur les trottoirs** : Il est formellement interdit de garer votre véhicule (voiture, deux-roues, remorque) sur les trottoirs.
- **Laissez le passage libre** : Même un arrêt de courte durée ou un stationnement partiel peut contraindre un piéton à descendre sur la chaussée, le mettant en danger. Assurez-vous de toujours laisser un **espace libre d'au moins 1,40 mètre** pour permettre la circulation aisée des personnes en fauteuil roulant ou avec une poussette.

Stationnement : Utilisez les places et aires de stationnement (usoirs) prévues à cet effet. Le respect du Code de la Route est l'affaire de tous.

Rappel :

Le stationnement très gênant sur un trottoir est passible d'une amende de 135 euros .

Propreté canine : chaque maître est responsable

Nos amis à quatre pattes sont les bienvenus dans notre commune, à condition que leurs maîtres veillent à la propreté de l'espace public.

- **Ramassage systématique** : Il est obligatoire de ramasser les déjections de votre chien immédiatement, et ce, sur l'ensemble du domaine public (trottoirs, rues, espaces verts, aires de jeux, etc.).
- **Jeter le sac dans une poubelle** : Une fois le sac noué, jetez-le dans votre propre poubelle ménagère.
- **Tenue en laisse** : Pour la sécurité de tous, votre chien doit être tenu en laisse sur la voie publique.



Gestion des Déchets et Nuisances



- **Horaires et tri** : Respectez scrupuleusement les jours et heures de collecte des ordures ménagères et du tri sélectif. Ne déposez vos poubelles que la veille au soir.
- **Nuisances sonores** : Le bruit excessif (tondeuse, travaux, musique) peut troubler la tranquillité du voisinage. Respectez les horaires de courtoisie (en semaine de 8h à 12h et de 14h à 19h ; samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h; dimanche et jours fériés de 10h à 12h).

Le civisme est la pierre angulaire de notre vie collective.

En adoptant ces gestes simples, nous garantissons à tous un environnement sûr, propre et agréable.

**Ensemble, faisons de nos villages
un modèle de bien-vivre ensemble.**



INFORMATIONS PRATIQUES

Tél : 03.87.64.73.67
commune.bazoncourt@wanadoo.fr

Heures d'ouverture de la Mairie :
Lundi de 18h à 19h30 (Présence du Maire ou d'un adjoint)
Vendredi de 14h à 15h30



URBANISME

Vos demandes de permis de construire, déclaration préalable et certificats d'urbanisme sont accessibles en ligne, gratuitement, de manière plus simple et plus rapide.

Pour réaliser vos démarches connectez-vous au guichet unique accessible à l'adresse suivante :

<https://cchcpp.geosphere.fr/guichet-unique> et créez un compte.

France Services
Proche de vous au quotidien

4 place de l'église, 57640 VIGY
Lundi – Mardi – Mercredi
8 h 30 – 12 h 30 / 13 h 30 – 17 h
Vendredi 8 h 30 – 12 h 30
Jeudi permanence en Mairie
de Courcelles-Chaussy
8 h – 12 h / 13 h – 17 h 30
Contact : Maria-Mercedes JEANMAIRE,
Chargée France services VIGY
Courriel : mfs.jeanmaire.m@mairie-vigy.fr
mfs@mairie-vigy.fr
Téléphone : 03.87.31.16.35

Déchetteries

Déchetterie de Courcelles-sur-Nied

Ouverte le mardi et jeudi de 13h30 à 18h30 et le samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30

Déchetterie de Courcelles-Chaussy

Ouverte le lundi et vendredi de 13h30 à 18h30 et le mercredi et samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30



AGENDA 2026

Nettoyage de printemps : 22 mars.
Fête Patronale : 19, 20 et 26, 27 juillet.
Centre Aéré du 4 au 22 août
Repas Seniors le 29 novembre